

La Piste des Etrusques

Descriptif

Randonnée en gîtes ruraux ("*agriturismi*" dans la langue de Dante) sur les traces des Etrusques, qui ont laissé de remarquables vestiges dans la campagne toscane. Le parcours suit les "vie cave", des routes creusées dans le tuf il y a plus de deux mille ans, passe par des tombes étrusques, par de magnifiques villages perchés sur des pitons rocheux, puis rejoint le Parc Naturel du Lamone.

Les chevaux sont des apaloosas, des quarter horses, des chevaux italiens, les selles sont des selles western. Hébergements en *agriturismi*, les très confortables gîtes ruraux des campagnes italiennes.



Programme



Jour 1 : accueil en fin d'après-midi à l'*agriturismo* de Castell' Azzara pour le diner et la nuit.

Jour 2 : journée entière à cheval avec pique-nique, pour ajuster les couples cavaliers-chevaux et les équipements, puis retour à Castell' Azzara. Diner et nuit à l'*agriturismo*.

Jour 3 : depuis Castell' Azzara, la randonnée commence dans les prairies de Montevitozzo où sont élevés des chevaux en semi-liberté. En arrivant au fleuve Fiora, nous faisons halte pour un bain et un pique-nique. Nous repartons en empruntant les "vie cave", des voies creusées dans le tuf par les Etrusques. Nous passons devant la tombe étrusque d'Ildebranda et poursuivons jusqu'à notre *agriturismo* non loin de Sovana. Nuit à l'*agriturismo*.



Jour 4 : nous chevauchons à travers les vignes et les oliviers en longeant le fleuve Fiora. Nous passons le fleuve à gué et poursuivons en direction de la nécropole étrusque de Poggio Buco. Puis nous nous installons à l'*agriturismo* pour le dîner et la nuit.

Jour 5 : aujourd'hui, longue matinée à cheval suivie d'une après-midi de farniente. Nous suivons le fleuve Fiora jusqu'à l'ermitage de Poggio Conte, qui fut entièrement creusé dans le tuf par des moines au XVI^e siècle. Nous atteignons notre *agriturismo* pour le déjeuner. Ses propriétaires élèvent des chevaux de race Maremmane et détiennent une collection d'objets étrusques qu'ils font volontiers admirer à leurs visiteurs. Après le déjeuner, après-midi à cheval avec les butteri et leur bétail.

Jour 6 : nous partons visiter la forêt du Lamone à la végétation luxuriante et peuplée d'oiseaux rares comme certains pics-verts ou différentes espèces de faucons. Pendant la promenade nous rencontrons des "vacche maremmane", les vaches de Maremme aux immenses cornes qui sont élevées en semi-liberté. Dans l'après-midi retour en direction de l'*agriturismo* au bord du lac volcanique de Mezzano. Baignade conseillée.

Jour 7 : du lac de Mezzano, à travers des routes de campagne et par les vie cave, nous arrivons à San Rocco, où nous faisons halte pour le pique-nique. Dans l'après-midi, nous prenons le chemin du retour par Montevitozzo et nous rentrons à Castell'Azzara.

Jour 8 : après le petit-déjeuner, transfert vers la gare de Chiusi Chianciano Terme ou vers l'aéroport de Rome.



Départ	Retour	Prix hors vols
3.10.2020	10.10.2020	1 470 €
17.07.2021	24.07.2021	1 470 €
21.08.2021	28.08.2021	1 470 €
2.10.2021	9.10.2021	1 470 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Langues	Confort
Anglais - Italien	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante dans la campagne toscane, qui visite les vestiges laissés par les Etrusques qui peuplaient la région il y a plus de 2000 ans. Transferts entre Rome et Castell'Azzara en voiture ou en train selon le nombre de cavaliers. Hébergements en confortables gîtes ruraux ("agriturismi").

Prix

Le prix est établi sur la base d'un nombre minimal de 4 cavaliers pour un maximum de 8 cavaliers.

Le prix comprend la randonnée équestre, les hébergements en agriturismo, tous les repas.

Le prix ne comprend pas les billets d'avion, les transferts, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Pour les cavaliers souhaitant des chambres individuelles, le supplément est de 150 € pour la semaine.

Acheminement et transferts

Les transferts depuis les aéroports de Rome Fiumicino ou Rome Ciampino coûtent 250€ A/R, à régler avec l'inscription. Pour Fiumicino, atterrir le jour 1 avant 16h et décoller le jour 8 après 13h. Pour Ciampino, atterrir le jour 1 avant 15h et décoller le jour 8 après 14h.

Autre solution plus économique : le train entre Fiumicino Aeroporto et la gare de Chiusi Chianciano Terme (20€, 2h30 de trajet avec Trenitalia) et un transfert (35€ A/R) est organisé entre la gare de Chiusi et l'agriturismo le jour 1 à 18h30.

Formalités

Pour les ressortissants de l'UE et de Suisse, la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité suffit.

Bagages

Sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg. Paquetage conseillé : 2 culottes d'équitation, boots et minichaps conseillées, pull, chemises et T-shirts, veste ou blouson imperméable, tenue de détente, babouches, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, vos médicaments habituels, crème solaire, gourde, couteau (impérativement dans le bagage de soute), appareil photo.

Dans la formule baroud, ajouter : sac de couchage, serviette de toilette, lingettes parfumées, papier toilette, lampe électrique frontale.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

A Grosseto, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes sont : avril 7-18°, mai 11-23°, juin 15-27°, juillet 17-31°, août 18-31°, septembre 15-27°, octobre 12-21°.

Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, de laisser un pourboire de l'ordre de 10 à 30 € par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Tout cavalier de plus de 90 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.





Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèque à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de la partie non remboursable du billet d'avion, de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les retenues sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du prix hors vols de la randonnée, plus la partie non-remboursable du billet d'avion et l'éventuelle prime d'assurance.

- Moins de 30 jours : 100% du montant facturé, déduction faite de la partie remboursable du billet d'avion.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification et l'unique tour-opérateur équestre.

